



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
AUX PARTICIPANTS À LA RENCONTRE ORGANISÉE  
PAR L'ASSOCIATION ITALIENNE SAINTE-CÉCILE**

*Salle Paul VI  
Samedi 10 novembre 2012*

*Chers frères et sœurs !*

C'est avec une grande joie que je vous accueille, à l'occasion du pèlerinage organisé par l'Association italienne Sainte-Cécile, à laquelle j'adresse tout d'abord mes félicitations, saluant cordialement son président, que je remercie pour ses paroles courtoises, ainsi que tous ses collaborateurs. Je vous salue avec affection, vous qui appartenez aux nombreuses *Scholae Cantorum* de toute l'Italie ! Je suis très heureux de vous rencontrer, et également de savoir — comme cela a été rappelé — que vous participerez demain dans la basilique Saint-Pierre à la célébration eucharistique présidée par le cardinal archiprêtre Angelo Comastri, en offrant naturellement le service de la louange à travers le chant.

Votre congrès se déroule intentionnellement à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du [Concile Vatican II](#). C'est avec plaisir que j'ai constaté que l'Association Sainte-Cécile a ainsi voulu proposer à votre attention l'enseignement de la Constitution conciliaire sur la liturgie, en particulier là où — dans le sixième chapitre — elle traite de la musique sacrée. En cet anniversaire, comme vous le savez bien, j'ai voulu pour toute l'Église une [Année de la foi](#) spéciale, dans le but de promouvoir l'approfondissement de la foi chez tous les baptisés et l'engagement commun pour la nouvelle évangélisation. C'est pourquoi, en vous rencontrant, je voudrais souligner brièvement que la musique sacrée peut, en premier lieu, favoriser la foi et, en outre, coopérer à la nouvelle évangélisation.

À propos de la foi, on en vient spontanément à penser à l'histoire personnelle de saint Augustin — l'un des grands Pères de l'Église, qui vécut entre le IV<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle après Jésus Christ — à la

conversion duquel contribua assurément, et de manière notable, l'écoute du chant des psaumes et des hymnes, dans les liturgies présidées par saint Ambroise. En effet, si la foi naît toujours de la parole de Dieu — une écoute qui, naturellement, n'est pas seulement des sens, mais qui, des sens, passe à l'esprit et au cœur — il n'y a pas de doute que la musique, et surtout le chant, peuvent conférer à la récitation des psaumes et des cantiques bibliques une plus grande force de communication. Parmi les charismes de saint Ambroise se trouvait précisément celui d'une grande sensibilité et capacité musicale, et, une fois ordonné évêque de Milan, il mit ce don au service de la foi et de l'évangélisation. Le témoignage d'Augustin, qui à cette époque était professeur à Milan et cherchait Dieu, cherchait la foi, est très significatif à cet égard. Dans le dixième livre des *Confessions*, de son autobiographie, il écrit : « Et cependant quand je me rappelle ces larmes que les chants de votre Eglise me firent répandre aux premiers jours où je recouvrai la foi, et qu'aujourd'hui même je me sens encore ému, non de ces accents, mais des paroles modulées avec leur expression juste par une voix pure et limpide, je reconnais de nouveau la grande utilité de cette institution » (33, 50). L'expérience des hymnes ambrosiens fut tellement forte, qu'Augustin les garda imprimés dans sa mémoire et les cita souvent dans ses œuvres; il écrivit même une apologie sur la musique, le *De Musica*. Il affirma ne pas approuver, au cours des liturgies chantées, la recherche du pur plaisir sensible, mais il reconnaît que la musique et le chant bien exécutés peuvent aider à accueillir la Parole de Dieu et à éprouver une émotion salutaire. Ce témoignage de saint Augustin nous aide à comprendre le fait que la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, dans le sillage de la tradition de l'Église, enseigne que « le chant sacré, uni aux paroles, est une partie nécessaire et intégrante de la liturgie solennelle » (n. 112). Pourquoi « nécessaire et intégrante » ? Certainement pas pour des motifs purement esthétiques, dans un sens superficiel, mais parce qu'il coopère, précisément en raison de sa beauté, à nourrir et exprimer la foi, et donc à la gloire de Dieu et à la sainteté des fidèles, qui sont l'objectif de la musique sacrée (*ibid.*). C'est précisément pour cela que je voudrais vous remercier pour le précieux service que vous prêtez: la musique que vous exécutez n'est pas un accessoire ou seulement un ornement extérieur de la liturgie, mais elle est elle-même liturgie. Vous aidez toute l'assemblée à louer Dieu, à faire descendre au plus profond du cœur sa Parole : avec le chant vous priez et vous faites prier, et vous participez au chant et à la prière de la liturgie qui embrasse toute la création en glorifiant le Créateur.

Le deuxième aspect que je propose à votre réflexion est la relation entre le chant sacré et la nouvelle évangélisation. La Constitution conciliaire sur la liturgie rappelle l'importance de la musique sacrée dans la mission *ad gentes* et exhorte à valoriser les traditions musicales des peuples (cf. n. 119). Mais précisément aussi dans des pays d'ancienne évangélisation, comme l'Italie, la musique sacrée — avec sa grande tradition qui lui est propre, qui constitue notre culture, la culture occidentale — peut avoir et, de fait, a une tâche importante, pour favoriser la redécouverte de Dieu, une approche renouvelée du message chrétien et des mystères de la foi. Pensons aux célèbres expériences de Paul Claudel, poète français, qui se convertit en écoutant le chant du *Magnificat* au cours des Vêpres de Noël dans la cathédrale Notre-Dame de Paris : « Et c'est alors que se produisit l'événement qui domine toute ma vie. En un instant, mon cœur fut

touché et je crus. Je crus, d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante, d'une telle certitude ne laissant place à aucune espèce de doute que, depuis, tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée, n'ont pu ébranler ma foi, ni, à vrai dire, la toucher ». Mais, sans rappeler des personnages illustres, pensons à combien de personnes ont été touchées au plus profond de leur âme en écoutant la musique sacrée; et encore davantage à ceux qui se sont sentis à nouveau attirés vers Dieu en raison de la beauté de la musique liturgique, comme Claudel. Et là, chers amis, vous avez un rôle important: engagez-vous à améliorer la qualité du chant liturgique, sans avoir crainte de retrouver et de valoriser la grande tradition musicale de l'Église, qui dans le chant grégorien et dans la polyphonie possède deux expressions très élevées, comme l'affirme le Concile Vatican II lui-même (cf. *Sacrosanctum concilium*, n. 116). Et je voudrais souligner que la participation active de tout le Peuple de Dieu à la liturgie ne consiste pas seulement à parler, mais également à écouter, à accueillir avec les sens et avec l'esprit la Parole, et cela vaut également pour la musique sacrée. Vous qui avez le don du chant, vous pouvez faire chanter le cœur de tant de personnes lors de célébrations liturgiques.

Chers amis, je souhaite qu'en Italie, la musique liturgique s'élève toujours davantage vers le haut, pour louer dignement le Seigneur et pour montrer que l'Église est le lieu où la beauté est chez elle. Merci encore à tous pour cette rencontre ! Merci.